**Recrute un(e)**

# RÉGISSEUR GENERAL DU POLE CULTUREL F/H

## Cadre Statutaire

Cadre d'emplois des techniciens
Titulaire ou contractuel

## Missions générales et activités

Sous la responsabilité directe de la directrice des affaires culturelles, sports et vie associative, vous concevez et supervisez la mise en œuvre des dispositifs humains et techniques nécessaires à la conduite d'un spectacle ou d'un évènement. A ce titre, vous devrez :

- Organiser l'accueil artistique et technique de la programmation culturelle et événementielle (magie de Noël et Lucé en fête entre autres) de la direction (centre culturel, animation, médiathèque, conservatoire).
- Tenir la régie technique son lors des spectacles et autres évènements
- Encadrer l'équipe technique du centre culturel
- Prendre en charge les divers équipements du pôle culturel (salle de spectacle, auditorium, studio de répétition, studio d'enregistrement) et être force de proposition pour toute question relative aux usages et aux problématiques à résoudre.
- Veiller à la sécurité des spectacles et superviser les problèmes techniques éventuels
- Intervenir sur des manifestations à la Médiathèque, au Conservatoire ou en extérieur

## Profil, personnalité et compétences

Vous justifiez d'une expérience similaire d'au moins 2 ans. Vous maîtrisez la réglementation sécurité relative aux établissements recevant du public. Garant de la sécurité des lieux et de l'image de l'établissement, vous faites preuve d'organisation et de rigueur tout en étant, avec votre équipe, au service et à l'écoute des artistes, techniciens et intermittents.
La connaissance du matériel Midas pro 2 - Allen and Heath SQ est attendue.
La possession du permis B est indispensable, tout comme le SSIAP 1 et le CACES R 486. Des habilitations électriques du type B2V, BR, BC, H0 ainsi que des connaissances sur l'enregistrement audio/vidéo seront également appréciées.

## Informations

Pour présenter votre candidature, vous devez adresser CV et lettre de motivation avant le **15 décembre 2026** par courriel, à l'adresse ressources.humaines@ville-luce.fr (**privilégiez ce mode de candidature**), ou par voie postale à l'adresse suivante :

- Monsieur le maire de Lucé – Hôtel de Ville – DRH – 5, rue Jules Ferry 28110 Lucé

Poste à pourvoir au **1er janvier 2027**
Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + avantages sociaux (Plurelya, participation mutuelle et maintien de salaire sous conditions)

**LUCÉ (15.921 habitants), 3e ville d'Eure-et-Loir, est située au cœur de l'agglomération de Chartres, à proximité de Paris et Orléans.**